

Communiqué de l'APCMA

2 juin 2017

■ Accord de Paris sur le climat : les entreprises artisanales sont force de proposition

Bernard Stalter, président de l'APCMA, partage son inquiétude pour la planète suite à la décision annoncée par Donald Trump de retirer les États-Unis des accords de Paris sur le climat : « le réchauffement climatique est de la responsabilité de chacun et nous ne comprenons pas que la première puissance mondiale n'assume pas aussi sa part. Nous sommes tous acteurs du développement durable et les artisans sont aussi concernés aussi par ces préoccupations ».

Les entreprises artisanales représentent 98 % du tissu économique en Europe et sont prêtes à aller plus loin dans l'objectif de préservation de notre environnement. La lutte contre le changement climatique passe par les petites entreprises. Leur réactivité, leur capacité d'innovation, leur ancrage dans l'économie de proximité et leur rôle fondamental de lien social sur les territoires sont autant de leviers indispensables pour réussir le défi la transition écologique.

Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat mène dans ce sens des actions de sensibilisation des chefs d'entreprises artisanales et de grands progrès ont été accomplis dans la gestion des déchets, les conditions de production, le choix des matières premières et l'évolution des techniques.

Les entreprises artisanales ont compris le rôle qu'elles peuvent avoir en matière de développement durable et sont porteuses de nombreuses solutions et d'actions à porter à la connaissance des dirigeants nationaux et européens. La lutte contre le changement climatique représente une opportunité économique pour les entreprises en terme de développement de nouveaux marchés, d'innovation et de création d'emplois : gardons cette dynamique.

Contact presse

Murielle Pennetier - 01 44 43 10 44 - presse@apcma.fr

Suivez l'APCMA sur [Twitter](#) / [Facebook](#) / [Instagram](#)

www.artisanat.fr